

**DECISIONS EXECUTOIRES PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT  
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**DU 25 JANVIER 2023 AU 16 FEVRIER 2023**

| NUMÉRO     | OBJET  |
|------------|--|
| 2023/003MP | Avenants 1 suite à la cession du fonds de commerce de la société Alu Technologie Services à la société D+H France concernant le contrat de maintenance du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 pour le désenfumage des sites de la médiathèque, du musée des sources d'Hercule, du pôle bijoux-Taillerie et du site HALL 1 au siège de la CCTLB. |
| 2023/004MP | Avenant n°2 suite à la cession du marché concernant le contrôle technique de la piscine de Baccarat par le groupe APAVE à la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France  |
| 2023/009   | Convention de partenariat avec l'Ecole de musique de Lunéville pour la mise à disposition de cette dernière, à titre gratuit, d'une dumiste dans le cadre d'ateliers de musique destinés aux enfants de 3 à 4 ans du 10 janvier et le 21 mars 2023. Elle fera l'objet d'une évaluation en juin 2023.                                     |
| 2023/010   | Convention de partenariat avec Mme Emase LENTILUSE pour ses interventions, à titre gratuit, dans le cadre d'ateliers découverte de l'anglais destinés aux enfants de 6 à 10 ans du 25 janvier au 31 décembre 2023.   |
| 2023/011   | Convention de partenariat avec Mme Françoise LOIGEROT pour ses interventions, à titre gratuit, dans le cadre d'ateliers découverte de l'allemand destinés aux enfants de 6 à 10 ans du 18 janvier au 31 décembre 2023.   |
| 2023/012   | Convention avec M. et Mme FRANÇAIS pour le prêt, à titre de gratuit, de 2 costumes entiers avec leur masque et 2 loupes vénitiens issus de leur collection personnelle. Le prêt est consenti du 31 janvier au 2 mars 2023.   |
| 2023/035   | Convention de partenariat avec le Collège de Baccarat pour la mise à disposition par ce dernier, à titre gratuit, d'objets, photos, affiches. La convention est valable du 15 avril au 9 mai 2023 inclus.  |
| 2023/036   | Convention avec l'association Centre Ressources Illettrisme de Meurthe & Moselle (CRIL 54), selon les modalités définies entre les deux parties pour une durée d'un an à compter de sa signature et fera l'objet d'une évaluation en janvier 2024.   |
| 2023/037   | Convention avec le Foyer rural de Jolivet pour promouvoir la culture numérique auprès de jeunes âgés de 10 à 15 ans en organisant des visites à la médiathèque de l'Orangerie jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une évaluation en fin d'année pour son éventuelle reconduction.  |
| 2023/038   | Avenant à la convention de partenariat avec l'association ARS-CLEOL précisant les dates et horaires de la semaine auxquels l'Orangerie met sa salle Atelier à disposition, et le droit que la direction se donne de prioriser les activités de la médiathèque en attribuant une autre salle à l'association.                             |
| 2023/005MP | Avenants 1 suite à la cession du fonds de commerce de la société Alu Technologie Services à la société D+H France concernant le contrat de maintenance du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 pour les portes automatiques des sites du pôle bijoux-Taillerie et du siège de la CCTLB.  |
| 2023/039   | Convention avec Madame Satoko MORI pour le prêt, à titre de gratuit, de 2 tableaux de taille A3, d'un grand tableau, de 2 kakémonos ainsi que des cadres et d'un livre photographique des œuvres. Le prêt est consenti du 28 février au 31 mars 2023.  |